



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU  
CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
Collège des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service  
**scrutin du jeudi 28 mai 2015**



**POUR AMÉLIORER, ELARGIR ET PROMOUVOIR  
LE SERVICE PUBLIC  
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE,  
VOTEZ ET FAITES VOTER FSU !  
(SNASUB, SNICS, SNUACTE, SNUAS-FP)**

Personnels BIATSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, social et de santé), le 28 mai 2015, vous allez élire vos représentant-e-s au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).

**Le rôle du CNESER**

il est obligatoirement consulté sur :

- la stratégie nationale : en matière d'enseignement supérieur et de recherche, rapports au parlement...
- les structures : créations, suppressions ou regroupements d'établissements (dont les COMUE) ;
- la recherche : projets relatifs à son organisation et à l'emploi scientifique ;
- les moyens : répartition des emplois et des budgets entre les établissements ;
- les formations : cadre national des formations, diplômes nationaux, accréditation des établissements ;
- la législation et la réglementation concernant les formations supérieures.

**La composition du CNESER**

100 membres, dont 60 % d'élu-e-s, représentant les personnels et les étudiant-e-s des établissements publics d'enseignement supérieur et des établissements publics de recherche + des représentant-e-s des « grands intérêts nationaux » (syndicaux et associatifs) et de diverses institutions (ministères, parlement...). Son rôle est d'autant plus important qu'il a évolué dans sa composition depuis 2011. En fusionnant avec le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT), il s'est, en effet, « élargi » dans sa composition et ses missions.

**Le CNESER est une importante caisse de résonance** des préoccupations de la communauté universitaire et de recherche. Il est un lieu d'information et d'alerte. Son expression (interpellations du ministère, motions, communiqués de presse ...) a vocation à être reprise et amplifiée dans les établissements. Dans sa nouvelle configuration, il disposera d'une capacité d'auto-saisine permettant de mener des débats de fond sur les grands enjeux du service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Les collègues BIATSS, qu'ils et elles soient affecté-e-s en laboratoire, en composantes pédagogiques, dans les directions, services généraux ou services communs, sont parties prenantes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ils et elles doivent être reconnus dans toutes les instances représentatives pour leur apport essentiel au service public d'ESR. Les élu-e-s BIATSS de la FSU sauront efficacement vous représenter, en prenant toute leur place, au sein du nouveau CNESER.

**Nos candidat-e-s**

1. **KRUMMEICH Raphaëlle** - IGR - Univ. de Rouen
2. **BONICALZI François** - IGE - Université Lyon 3
3. **CHANTOISEAU Chantal** - Infirmière - Univ. Paris Descartes
4. **DESBUREAUX Sylvain** - AAE - Univ. de Picardie Jules Verne
5. **ROBERT Julie** - IGE - Univ. Paris Ouest Nanterre

- 1bis. **PETIT Hervé** - BAS - Univ. Toulouse - Jean Jaurès
- 2bis. **RAMONDOU Dominique** - ADJAENES - Univ. Paul Sabatier - Toulouse 3
- 3bis. **PADUANO Jean-Louis** - ATRF - Université Nice
- 4bis. **LAINGUI Hélène** - ASSAE - Université Rennes 1
- 5bis. **JOSEPH Matthieu** - Magasinier - Univ. Paris Descartes



Sept ans après la promulgation de la loi LRU, avec le passage aux RCE, la loi Fioraso, les financements au mérite incarnés par «l'Opération Campus» et les «investissements d'avenir», le démantèlement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique ne cesse de s'aggraver...

**Diminution drastique des postes dans tous les domaines** (formation, recherche, fonctions support, documentation), augmentation de la part de l'emploi précaire, **moyens de fonctionnement en baisse constante**, recul de la qualité et de la diversité des formations et des conditions d'accueil des étudiant-e-s,... **La «stratégie de l'excellence» ne paye pas !**

**Fusions d'universités et créations de COMUE, le plus souvent réalisées à la hâte sans réel projet scientifique ou pédagogique**, dans le seul but d'obtenir une visibilité « à l'international » ou quelques financements supplémentaires. **Elles ont montré leurs limites et leurs dangers** : déséquilibres dans la représentation politique des établissements constitutifs dans les

instances des nouvelles structures, dégradation des conditions de travail des personnels, difficultés budgétaires accentuées, dysfonctionnements divers et baisse en qualité de l'offre de services...

**Au CNESER, vos élu-e-s FSU se battent pour promouvoir une formation universitaire de qualité pour toute-s, sur tout le territoire, une politique de recherche scientifique ouverte, citoyenne, répondant aux grands enjeux intellectuels, sociétaux et sociaux, de développement et environnementaux du 21<sup>e</sup> siècle.**

Au CNESER, entre 2011 et 2015, vos élu-e-s FSU sortants ont été en première ligne :

»»» contre les dispositions antidémocratiques de la loi ESR et l'illusion d'autonomie instaurée par la loi LRU ;

»»» **contre le désengagement de l'Etat** (réductions budgétaires, charges non compensées), asphyxiant les établissements et contre les promesses fictives (où sont les 1000 créations par an d'emplois annoncées) ;

»»» **contre les COMUE** et les regroupements imposés. **Élaborés sans participation des personnels et des étudiant-e-s**, générateurs de strates peu démocratiques, pilotés par la course aux financements IDEX et ISITE, ils dessinent un ESR (enseignement supérieur et recherche) fortement régionalisé, à plusieurs vitesses, où la présence importante des établissements privés remet en cause la notion même de service public.

Vos élu-e-s FSU continueront à siéger :

»»» **Pour des moyens à la hauteur des besoins**  
Le nombre de postes gelés ne cesse d'augmenter. Depuis le passage aux RCE, le gel de la masse salariale par le ministère amène des « gels » de poste... façon pudique de parler de suppressions de postes. Pendant ce temps la précarité continue à se développer. Pour combattre ces politiques austéritaires, le CNESER est un relais important pour exiger une augmentation des financements à la hauteur des besoins, les créations d'emplois statutaires indispensables à une offre de qualité et des critères clairs de répartition des budgets et des postes. Il faut aussi une recentralisation de la masse salariale au niveau du ministère.

»»» **Pour une politique documentaire ambitieuse**  
Le désengagement de l'État du service public d'enseignement supérieur et de recherche fait peser des menaces graves sur l'avenir de secteurs entiers de la formation et de la recherche. **Avec l'explosion des coûts de la documentation électronique**, dûe à une logique de marchandisation des connaissances que nous dénonçons, ces restrictions budgétaires ont des conséquences dramatiques sur la politique documentaire des établissements. Plus de moitié des SCD ont connu, ces 3 dernières années, des baisses de budget, parfois drastiques.

»»» **Pour une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur** assurant les conditions de réussite dans leurs études de tous les étudiants ; **un cadrage national de formations** diversifiées et renouvelées permettant la poursuite d'études et la sortie qualifiante, reconnues par des diplômes nationaux ; le rapprochement de l'ensemble des formations supérieures publiques ; une réflexion et des dispositifs nationaux de soutien à l'innovation pédagogique.

»»» **Pour des orientations de recherche débattues démocratiquement**, dans le respect des libertés académiques, dans l'ensemble des établissements ; des critères d'évaluation de la recherche, des formations et des établissements élaborés par des instances comprenant une majorité d'élus-e-s ; un maillage territorial cohérent assis sur des coopérations scientifiques librement choisies en France et à l'international. Pour sortir de la politique de « bidulex » (equipex, labex, idex...) qui concentre les moyens sur quelques sujets/laboratoires au détriment du plus grand nombre.

Le CNESER doit être le lieu de régulation nationale du Service Public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : affectation des moyens, orientations, critères d'évaluations, cadrage national des formations...

**Au CNESER comme dans toutes les instances, vos élu-e-s FSU, compétents sur les dossiers et porteurs des valeurs d'un syndicalisme indépendant, combatif, de propositions et de transformation sociale, feront entendre votre voix !**

**VOTEZ ET FAITES VOTER FSU !**